



## Assemblée générale 2008

## Le référencement se prépare qu'HUMAVIE fait



La 65<sup>e</sup> assemblée générale de la SMAR s'est installée les 19 et 20 juin derniers sur les hauteurs de Grenoble, à Villard-de-Lans. Les problématiques pour cette année 2008 ? Le référencement et le projet HUMAVIE alors même que deux des membres fondateurs de l'union l'ont quittée.



Elle avait cette année pour cadre le Vercors. Prenant un peu de hauteur, l'assemblée générale s'est tenue à quelques 1 000 mètres d'altitude, à Villard-de-Lans. Une petite station familiale, « joyau du Dauphiné où règne beauté, harmonie et histoire », d'après le secrétaire général de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de l'Isère, Eric Després. Ce dernier a accueilli les délégués aux côtés de Dominique Strazzeri, présidente de la section organisatrice de l'événement. « Née il y a plus de 200 millions d'années, notre terre est admirablement marquée par le bleu du ciel, le vert des forêts de résineux et le blanc de la neige. Des couleurs auxquelles se mêle la mémoire de l'armée des

ombres, ces jeunes résistants qui combattirent jusqu'au 19 août 1944. »

Le décor ainsi posé, Jean-François Guillou, président du conseil d'administration, pouvait officiellement ouvrir la 65<sup>e</sup> assemblée générale.

« Cette année, deux principales problématiques s'imposent à notre mutuelle. D'une part, le référencement et la nécessaire adaptation de tous les contrats santé et prévoyance de la SMAR. D'autre part, le champ de mutualisation professionnel de notre mutuelle à travers ses parte-

## Une action pour la solidarité

Les délégués ont voté les résolutions 6 à 11 concernant les domaines entraide et social. Ainsi, l'assemblée générale confirme pour 2008 le montant :

- ▶ des entrades à 90 000 € ;
- ▶ de la dotation « action en faveur des retraités » de 62 300 €,
- ▶ de la dotation en faveur des plus démunis de 10 000 €,
- ▶ de la dotation « bonification d'intérêts de prêts réalisés en faveur de la première installation des jeunes » de 30 000 €,
- ▶ du « fonds social de prévoyance » de 100 000 €,
- ▶ et du « fonds social de solidarité » de 491 500 €.

Eric Després, secrétaire général de la DDAF.



Dominique Froehly, Secrétaire général de la SMAR.





# cise tandis une pause



Le comité d'organisation et Dominique Strazzeri, présidente de la section Isère.



L'émargement était assuré par quelques militants dont Théophile Thiao-Layel, administrateur.

nariats alors même qu'HUMAVIE vit des heures pénibles et difficiles. » Après la présentation du rapport de gestion, la première problématique allait occuper les débats de la première journée de l'assemblée générale tandis qu'HUMAVIE allait être au cœur des discussions de la seconde.

## Rapport de gestion

Concernant tout d'abord l'évolution de la population de la SMAR, le secrétaire général, Dominique Froehly, a rappelé que « Nous restons dans un cadre très classique. La tendance à la régression des personnes protégées (membres participants directs et associés) se confirme tandis que s'accroît le phénomène de vieillissement de notre population. Malgré le travail important réalisé par les équipes chargées de la communication et du développement qui pourrait pallier ce vieillissement, le nombre de nouvelles adhésions diminue et notamment dans les écoles. Nos prestations « santé » manquent-elles de modernité ou de renouveau ? Notre produit est-il trop cher face à la concurrence ? » s'est

interrogé le secrétaire général. Patrick Bour, premier vice-président, a quant à lui insisté sur les difficultés de MFP Services (il occupe le poste de vice-président délégué au sein de cette structure qui gère par délégation les remboursements des adhérents de la SMAR). « Nous ne nions pas les retards de remboursement, mais revenons un instant au point de départ. Le travail pour remettre cette maison à niveau est très lourd. Et j'en veux pour preuve ces deux chiffres : la suppression de 300 emplois sur 1 800 salariés et la perte de 100 millions de fonds propres entre 2001 et 2007. Des solutions sont d'ores et déjà en cours pour gommer les problèmes et retards et des axes stratégiques sont en place. Par

« Des solutions sont d'ores et déjà en cours à MFPS pour gommer les problèmes et retards et des axes stratégiques sont en place.



Patrick Bour, premier Vice Président de la SMAR.

exemple, pour résorber les 160 000 réclamations accumulées au fil du temps, 14 emplois à temps plein y seront consacrés pendant un an. Mais il faudra attendre fin 2008 pour constater les effets positifs de ces initiatives. Encore un peu de patience.» Suivit alors la présentation des comptes de résultat 2007 par le trésorier général René Trizac. Bilan :

les chiffres sont positifs. Le résultat net comptable est excédentaire de 4 002 837 euros et la marge de solvabilité (312 %) dépasse le niveau conseillé fixé à 300 %. « Chaque année depuis 2003, notre excédent correspond à 10 % du volume total

des cotisations, ce qui n'est pas rien ! » a souligné le trésorier général. « Et j'aimerais que les efforts qui ont conduit à ces résultats soient reconnus et non critiqués vu les années de galères vécues. Il me semble que ce n'est pas être un mauvais géant que de réaliser des profits ! Une mutuelle comme tout organisme, et même plus que certains autres, se doit d'avoir une gestion saine et sans faille. » Mais alors, « Pourquoi avoir voté une augmentation de 10 % des

cotisations l'an dernier vu les résultats ? » a fait remarquer l'assemblée. « Par prudence », a répondu le conseil d'administration rappelant que le bilan prévisionnel pour 2007 annonçait un déficit de 831 000 euros. « Mais rassurez-vous, nous ne faisons pas de profits sur le dos des adhérents et promettons une redistribution des excédents selon des





Présentation des comptes de résultat 2007 par le trésorier général René Trizac.



Patrick Brothier, président de l'UNPMF (MUTEX).



modalités à définir. » Pour conclure, René Trizac a constaté les difficultés de fidélisation des adhérents de la SMAR ainsi que dans les autres mutuelles de la Fonction Publique. « Pour y répondre, nous devons proposer une offre équitable et pérenne qui recueille l'attention, et si possible l'adhésion, des différentes catégories de personnels qui n'adhéreront pas, par impossibilité ou par choix, à l'offre référencée. » Ainsi, la principale problématique de cette première journée d'assemblée générale venait d'être lancée.

### Un alignement sur l'offre de référencement

Une à une, les résolutions ont alors été mises au vote puis approuvées. Seules les 14 et 15 ont véritable-



Pulchery Mathurin et Marc Vefour, des sections Guadeloupe et Réunion.

ment suscité remarques et questions. Votée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 9 avril dernier, l'offre de référencement a été une

nouvelle fois présentée aux délégués. « Le groupe de travail a notamment choisi d'établir une offre commune HUMAVIE Fonction Publique d'Etat en santé et prévoyance. En outre, elle prévoit des garanties optionnelles, tant en santé qu'en prévoyance, pour tendre au niveau des prestations actuelles », a rappelé Patrick Bour. « Mais, a-t-il ajouté, l'essentiel aujourd'hui est plutôt de comprendre pourquoi il est nécessaire d'aligner les contrats statutaires obligatoires et facultatifs sur l'offre

de référencement pour les aspects de prestations, cotisations et prévoyance. En effet, si nous venions à être référencés, les adhérents autorisés à y accéder choisiraient cette offre privilégiée. Quel avenir alors pour les autres adhérents ? Une augmentation inévitable et significative du montant de leurs cotisations. Or, abandonner ces adhérents est contraire à nos valeurs mutualistes. » Poursuivant le discours en ce sens, les élus permanents ont multiplié les arguments pour défendre l'intérêt de la résolution 14. Ils ont finalement été entendus, puisque toutes les résolutions ont été adoptées. L'assemblée pouvait alors se consacrer toute entière à la problématique HUMAVIE.

### HUMAVIE continue

Sur le terrain, ils travaillaient déjà avec les militants des mutuelles partenaires réunies au sein d'HUMAVIE. Ensemble, ils avaient l'espoir de construire le principal groupe mutualiste du service public de l'Etat et des territoires. Aussi, les délégués ont été surpris d'apprendre quelques jours avant l'assemblée générale, le départ inattendu de la Mutuelle Générale de l'Equipement et des Territoires (MGET) et de la Mutuelle Nature et Forêts (MNF). Ils attendaient donc des explications ainsi que des pistes d'actions concrètes pour les mois à venir. « D'abord, a expliqué Jean-François Guillou, je tiens à vous dire, que si des désaccords personnels des dirigeants ont pu influencer l'échec de notre

## Qu'est ce que le référencement ?

C'est un partenariat privilégié entre les complémentaires santé et l'Etat, voulu par la Commission européenne et le Conseil d'Etat pour faire jouer la concurrence. Chaque organisme est donc appelé à proposer une offre de référencement à des employeurs qu'il choisit en tenant compte des orientations parues au Journal Officiel du 21 septembre 2007, les 6 décrets d'application étant parus le 28 décembre 2007.

Dans l'attente de la publication de l'appel d'offres du ministère de l'Agriculture, la SMAR s'est mise en ordre de marche pour répondre au cahier des charges des employeurs publics de son champ de mutualisation.



Le Président Jean-François Guillou, entouré de ses prédécesseurs, Denis Clerget et Lucien Trébuchon.

Michel Royer, administrateur de la SMAR.

Raphaël Sala, de Mondial Assistance, partenaire avec lequel notre mutuelle a créé SMAR Assistance.

*projet, ils ne peuvent pas à eux seuls être tenus pour responsables. Nous avons finalement des désaccords profonds sur lesquels nous n'avons pu nous entendre et qui dépassaient nos valeurs mutualistes. Et notamment concernant la fusion de la Mutuelle Générale des Préfectures et de l'Administration Territoriale (MGPAT) avec la Mutuelle du Ministère de l'Intérieur*



Jean-François Guillou, Président du conseil d'administration de la SMAR.

*(MMI) et la Société Mutualiste du Personnel de la Police Nationale (SMPPN) – réunies sous le nom d'INTERIALE – que la MGET refusait catégoriquement. Sur ces bases, HUMAVIE vient donc de glisser dans une impasse. Ce que je vous propose aujourd'hui pour nous en sortir se résume ainsi : premièrement, je me fixe un terme ainsi qu'au conseil d'administration, pour que les négociations avec la MGET reprennent, ou n'aboutissent pas d'ici fin septembre 2008, sur deux éléments essentiels pour la SMAR : la taille du réseau et son financement sur le long terme, et la politique des ressources humaines. Deuxièmement, je rencontre la MGEN d'ici quelques jours et verrai comment elle aborde ses partenariats. Enfin, nous poursuivons les démarches engagées avec HUMAVIE et notre partenaire, la MGPAT. J'aimerais à ce propos que nous reprenions nos négociations*

**“ S'il est une chose qu'il nous fallait retenir de cette 65<sup>e</sup> assemblée générale c'est celle-ci : nous vivons un moment historique avec le référencement !**

*avec elle après le référencement. »* Présent à l'assemblée générale, le président de la MGPAT, Richard

Cerdan, s'est montré favorable à cette proposition. Reconnaisant lui aussi avoir vécu des moments difficiles, il affirme qu'à aucun moment, il n'avait renoncé à HUMAVIE. Il promet de poursuivre les engagements pris. Rassérénié, Jean-François Guillou conclut alors en ces termes : *« S'il est une chose qu'il nous fallait retenir de cette 65<sup>e</sup> assemblée générale c'est celle-ci : nous vivons un moment historique avec le référencement ! Ne sommes-nous pas en passe de renouveler notre partenariat privilégié avec le ministère de l'Agriculture ? Une fois la période de tension passée, une période de calme prendra à coup sûr le relais. Je ne doute pas qu'elle sera féconde. En l'attendant, je vous donne rendez-vous à Nantes en juin 2009. »*

Richard Cerdan, président de la MGPAT et d'HUMAVIE.



### Résultat du jeu concours organisé par la section

(cf supplément du n° avril 2008)

#### Les réponses étaient :

- ▶ 1) les cuves de Sassenage
- ▶ 2) une race bovine
- ▶ 3) la luge
- ▶ 4) les Ours
- ▶ 5) pâte persillée

*Adrien Henrion (94) gagne un week-end (2 nuits, pour 2 personnes) au Grand Hôtel de Paris à Villard de Lans. Un produit d'artisanat local a été remis à André Kauffmann (60) et Maryse Patte (80). Félicitations aux lauréats.*

